



AFSCA – Certificats d'exportation et laboratoires reconnus pour les pays hors UE



- Retrouvez l'ensemble des **certificats et procédures AFSCA** nécessaires à l'exportation d'animaux vivants vers les pays hors UE via le lien :

<https://favv-afscra.be/fr/themes/importation-et-exportation/exportation/animaux-vivants#ulc>

- Accédez à la **liste des laboratoires acceptés par l'AFSCA** pour les analyses de maladies animales dans le cadre des certifications d'exportation vers des pays hors UE via ce lien :

<https://favv-afscra.be/fr/laboratoires-supplémentaires-pour-la-certification-des-maladies-animales-pour-les-pays-tiers>

